



## Compte-rendu de l'assemblée générale 2009

6 février 2010

### 1. Rapport moral *par Serge Degueil*

Comme chaque année, nous avons œuvré suivant les deux thèmes de l'intitulé de notre association, Défense des intérêts des habitants du quartier et animation, le rôle de l'animation étant de créer un lien entre ses habitants.

**L'élaboration des projets au Comité de Quartier.** Tous les projets d'aménagement que nous menons sont étudiés avec les riverains concernés (19 personnes pour l'aménagement de la place de la Résistance, 28 personnes pour la rue de la Poudrière, 22 personnes pour l'avenue du Port Aérien). Ces travaux conduisent à des dossiers très complets, qui tiennent compte des besoins des usagers et des contraintes inhérentes à chaque projet, contraintes liées au contexte environnemental (on n'est pas un îlot isolé dans Pessac), contraintes budgétaires, techniques... Tout ceci conduit à une expression du besoin qui nous semble très réaliste. Mais ces dossiers ne reçoivent pas toujours un écho très favorable de la part de la CUB qui part sur ses propres idées en tenant rarement compte de nos suggestions, ce qui nécessite par la suite de longues discussions pour faire évoluer un peu leur projet. Et là, paradoxe bien connu : quand les réalisations sont bonnes, ce sont la Mairie et la CUB qui ont les remerciements, quand les choses vont mal, c'est le comité de quartier qui fait n'importe quoi.

**La communication, sujet difficile.** Tout ceci nous conduit à constater un déficit de communication pour faire passer auprès des Magontins l'ensemble de nos démarches. Que deviennent nos informations entre les kilos de publicité dans les boîtes à lettre et la multitude de messages sur Internet ? Comment présenter une information pour donner envie de la lire ? Cette année, nous avons porté une réflexion approfondie sur ce sujet et dégagé quelques pistes qui seront mises en œuvre après cette assemblée générale. Notre vecteur de communication est, bien sûr, Internet puisque, par nos courriers électroniques, nous touchons 240 familles, soit presque un quart de la population de Magonty. Pour les adhérents non internautes, nous avons mis en place une feuille de liaison, *Les Brèves de Magonty*, qui est une copie de la version Internet. Cette feuille de liaison, portée dans les boîtes à lettres, sera distribuée plus régulièrement en 2010 avec les nouveaux concepts de communication mis en place.

**Magonty au cœur de l'écologie.** On ne pouvait pas, cette année, passer sous silence le sujet du siècle de l'écologie et du développement durable. Ceci s'est concrétisé par le démarrage d'un cycle de conférences et un certain nombre d'articles sur la *Pigne au Net*. Le but de cette démarche est, bien sûr, de nous sensibiliser à ce problème crucial pour notre avenir, mais surtout de nous donner une vision réelle et objective du problème, nous faire poser les bonnes questions sans se laisser traumatiser par les vendeurs de yaca et de foncon. Le quartier de Magonty a la chance de se trouver dans un secteur privilégié, sachons le protéger et l'exploiter à bon escient. C'est autour de ce sujet que s'est focalisé le comité de quartier au cours de l'année 2009 avec un projet de cheminements verts, pistes cyclables et piétonnes qui facilitera les promenades et les déplacements sur le quartier.

**Les Rencontres du mercredi à la disposition de tous.** Avant de terminer, un petit mot sur l'animation. Outre l'ensemble des animations qui sera détaillé tout à l'heure, faisons une petite loupe sur les *Rencontres du mercredi*. Ce sont des créneaux réservés par le comité de

quartier et à la disposition de tous ceux qui veulent partager quelque chose. Ces rencontres voient leur succès croître, puisque de nombreuses propositions sont déjà dans nos cartons. Compte tenu des différents sujets traités, ceci apporte un auditoire très varié avec une fréquentation régulière d'une quarantaine de personnes.

Voilà rapidement l'ambiance que nous essayons d'apporter à notre quartier et je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe dont le bénévolat est le moteur de notre action, bénévolat qui se heurte bien souvent à des plans de charge professionnels parfois difficiles à gérer.

## **2. Rapport d'activités du conseil d'administration par Yves Schmidt**

### **2.1. Composition du conseil d'administration – Commissions - Délégations**

#### **Bureau :**

Président :	Serge Degueil
Vice-président :	Robert Piccirillo
Trésorier :	Marie-Pierre Lafarge
Trésorier adjoint :	Daniel Barrère
Secrétaire :	Yves Schmidt (webmaster)
Secrétaire adjoint :	Pierre Langrand

#### **Membres du conseil d'administration :**

Marie-Claude Charrier  
Philippe Deschamps  
Claude Fichben  
Jacques Jégou  
Liliane Payen  
Philippe Robak\*  
Bruno Roubineau  
Jean-Marie Souquet  
\* Membre démissionnaire

#### **Commissions**

**Commission Voirie Urbanisme :** Robert Piccirillo, Philippe Deschamps, Bruno Roubineau, Yves Schmidt, Jean-Marie Souquet

#### **Commission Information – Communication**

Serge Degueil, Daniel Barrère, Philippe Robak, Yves Schmid

**Commission Cadre de vie :** Yves Schmidt, Marie-Claude Charrier, Philippe Deschamps, Claude Fichben, Bruno Roubineau

**Commission Animation :** Patrick Darmaillac, Daniel Barrère, Serge Degueil, Claude Fichben, Michèle Kammah, Philippe Robak, Jean-Marie Souquet

**Maison de quartier :** Liliane Payen

#### **Délégations**

Le comité de quartier est représenté dans les instances suivantes :

- **Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac :** Marie-Claude Charrier (trésorière), Yves Schmidt (secrétaire)
- **Maison des associations :** Claude Fichben (trésorière)
- **Pessac En Scènes :** Yves Schmidt (secrétaire adjoint)

- *Écosite du Bourgailh* : Marie-Claude Charrier

## 2.2. Activités

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration du comité de quartier s'est réuni à 11 reprises.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont participé à un certain nombre de réunions de concertation ou d'information organisées par la ville sur les sujets suivants :

- Voirie
- Transports
- Antennes de téléphonie mobile
- Environnement (Bois des sources du Peugue et Écosite du Bourgailh)

## 3. Rapports d'activités des commissions

### 3.1. Commission Information – Communication par Serge Degueil

Le comité de quartier informe le quartier et ses adhérents à travers trois publications :

- *La Pigne de Magonty* distribuée dans les boîtes à lettres. Depuis la dernière assemblée générale, elle a été distribuée à deux reprises, pour informer les habitants de la tenue de l'assemblée générale et de l'organisation de la rencontre avec les habitants du 13 janvier 2010. Elle rencontre deux problèmes : son coût (1800 tirages) et la difficulté pour trouver des bénévoles qui acceptent de la distribuer.
- *La Pigne au Net* sur Internet. Compte tenu d'un certain nombre de difficultés, sa parution a été suspendue après la parution de l'édition de juillet 2009. Elle sera remplacée par deux publications sur Internet :
- *Magonty Info*. Cette publication proposera des informations concernant les associations, d'intérêt pour le quartier, l'agenda des spectacles de Pessac et des environs (Pessac en scènes, Jean Eustache ...), des informations intérêt général et des petites annonces ;
- *Les Brèves de Magonty*. On y trouvera les actions du comité de quartier, les démarches auprès de la Mairie et les comptes-rendus des réunions, les projets, les annonces des manifestations du comité de quartier, les grands sujets d'actualité et les démarches du quartier, les petites histoires... Une édition papier des Brèves sera distribuée aux adhérents qui ne disposent pas d'Internet.

**Site Internet.** La commission *Communication – Information* se préoccupe actuellement de trouver un nouvel hébergement pour son site.

Enfin, le comité de quartier créera un espace wifi dans la maison de quartier.

### 3.2. Commission Voirie-urbanisme par Robert Piccirillo

#### 3.2.1. Ce qui a été fait (ou en cours)

- **Rue de la Poudrière** : Les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche (section comprise entre les giratoires du Club des Princes 1 et de l'Orée du Bois) sont terminés et ne semblent pas donner toute satisfaction aux riverains ; en effet, l'axe central de la chaussée a été matérialisé par une bande de pavés de 0,50 m de large environ, bande que certains automobilistes n'osent pas franchir. Résultat : un simple cycliste crée un « bouchon » derrière lui et le stationnement des véhicules est impossible sur la chaussée ; donc, les véhicules stationnent sur les trottoirs.

Quant à la 2<sup>e</sup> tranche (Orée du Bois – carrefour du Pacha) les travaux sont en cours. Le Comité de Quartier a pu obtenir d'une part, la limitation du nombre de coussins berlinois aux seuls carrefours avec les rues du Dauphiné et de Bougainville, d'autre part la réalisation d'une piste cyclable (ou trottoir partagé) de l'Orée du Bois au Pacha. Par contre, le comité de Quartier n'a pas obtenu satisfaction pour faire mettre en place la **priorité à droite au carrefour Poudrière – Dauphiné**, afin de permettre aux usagers de la rue du Dauphiné d'emprunter plus facilement la rue de la Poudrière.

- **Carrefour Rue des Bouvreuils – Piste Cyclable** : Dans le projet d'aménagement du carrefour piste départementale-Rue des Bouvreuils, il était prévu, la pose de ralentisseurs et un léger déplacement de la piste, éloignant le croisement du virage (déplacement qui a longtemps été matérialisé par des Bali Road). La pose des ralentisseurs a été rapidement faite par la ville alors que le Conseil Général n'est pas intervenu. Même si la haie faisant l'angle est mise aux normes, ceci ne règlera que très partiellement le problème de la visibilité. Le Comité de Quartier est donc intervenu auprès de la Mairie afin qu'elle relance le Conseil Général à ce sujet.

### 3.2.2. – Ce qui reste à faire

- **Place de la Résistance** : ce projet est toujours en attente !
- **Avenue de Magonty** : la Mairie nous a fait savoir, par lettre du 18/06/09, qu'une étude globale d'aménagement de cette avenue débutera en 2010, pour des travaux en 2011. Le comité de quartier sera associé à cette étude.
- **Sécurisation de la rue de la Princesse** : par lettres du 27/07/09 adressées aux Maires de Pessac et de Mérignac, le comité de quartier a attiré leur attention sur l'accroissement sensible de la circulation sur cette voie, et ce, depuis la mise en service de la voie de contournement de Beutre ; il a été demandé, entre autres :
  - la limitation à 50 km/h entre l'avenue de Beutre et la rue de la Poudrière
  - la réalisation de comptages
  - la réalisation d'un giratoire au carrefour Beutre-Princesse

Par réponse datée de septembre 2009, la Mairie de Pessac reconnaissait le bien-fondé de la limitation de la vitesse à 50 km/h. Cependant, à ce jour, la vitesse autorisée est toujours de 70 km/h.

## 2.3. *Commission Cadre de vie par Yves Schmidt*

### 2.3.1. Cheminements verts (ou doux)

Partant du réseau actuel comprenant la piste cyclable Pessac-Mérignac et le cheminement des rives du Peugue, le comité de quartier a réalisé un projet de quadrillage du quartier composé d'itinéraires de ralliement desservant les zones résidentielles, ainsi que d'itinéraires de promenade. Il a été présenté aux responsables de la ville qui sont prêts à prendre en charge sa mise en œuvre en concertation avec le comité de quartier.

### **2.3.2. Environnement**

**Bois des Sources du Peugue.** Le Comité de quartier participe aux réunions du Comité de suivi du Bois des Sources du Peugue qui a pour mission d'améliorer la qualité de l'environnement de ce parc. Le comité de quartier a demandé à plusieurs reprises la réfection des deux parkings ainsi que la remise en état des chemins qui sont en mauvais état : les travaux ont été réalisés dans le courant de l'année 2009.

### **2.3.3. Transports**

La commission Cadre de vie a participé aux réunions de concertation et d'information organisées par la CUB dans le cadre de la mise en service du nouveau réseau de bus TBC. Suite à l'enquête qui avait été réalisée dans le quartier en novembre 2007, le comité de quartier avait dégagé un certain nombre de propositions. Certaines ont été prises en compte, notamment la fréquence des rotations des bus qui a été sensiblement améliorée avec la création de la Liane n° 4. Par contre, l'amélioration des liaisons transversales est encore insuffisante, malgré la création de la ligne Flexo n° 48 qui desservira à partir du 22 février le bassin d'emploi de Mérignac depuis le Haut-Livrac. L'avenir dira si cette ligne répond à la demande des Magontins.

### **2.3.4. Antennes de téléphonie mobile**

Dans le cadre de la charte relative aux antennes de téléphonie mobile signée en 2004 par les opérateurs de téléphonie, la Ville et la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac comité de quartier a demandé la réalisation de mesures radioélectriques au voisinage de l'antenne du Petit-Gazinet. Les points de mesures ont été fixés par le comité de quartier. Comme au voisinage des autres antennes du quartier, les niveaux des mesures maximum sont proches de 1 V/m.

Par ailleurs, la Ville a informé le comité de quartier que l'opérateur Orange compte s'implanter dans le quartier pour remplacer l'antenne des Bouvreuils qui a été démontée suite au non renouvellement du bail par le propriétaire du terrain où elle était implantée. L'emplacement proposé par Orange se trouve en bordure du chemin qui relie la rue des Sources du Peugue à l'avenue du Port Aérien, à proximité du plan d'eau du Bois des sources du Peugue. Les habitations les plus proches sont situées à environ 200 mètres. Le comité de quartier convoquera les riverains dans le cadre d'une réunion de concertation.

### **2.3.5. Tempête du 24 janvier 2009**

Suite à la tempête du 24 janvier 2009, le comité de quartier a demandé à la Ville de se mettre en relation avec ERDF pour envisager des mesures qui permettront à l'avenir de limiter les conséquences d'une nouvelle tempête en éliminant les arbres qui menacent les lignes électriques et téléphoniques et ainsi, éviter de plonger dans le noir une partie du quartier comme c'était le cas jusqu'à présent.

## **3.4. Commission Animation par Philippe Robak**

La présentation est réalisée par Serge Degueil.

Depuis la dernière assemblée générale, un certain nombre d'animations ont été organisées par le comité de quartier :

#### **- les rencontres magontines :**

- exposition Carré d'Arts (4 avril 2009)
- soirée disco avec l'ensemble Mios'Ic de Daniel Mazataud : repas dansant le 19 décembre 2009

**- les rencontres du mercredi :**

- conférence *Développement durable et énergie* le 25 novembre 2009
- rencontre avec les Magontins autour de la galette des Rois (13 janvier 2010)
- découverte de la généalogie (27 janvier 2010)

**- animations diverses :**

- vide-greniers (27 septembre 2009)
- journée *Retrouvailles des anciens de l'école de Magonty* organisée par Marie-Claude Charrier (5 octobre 2009)
- randonnée à vélo (31 octobre) : visite de l'exposition André-Daniel Laffon de Ladebat au moulin de Noës (présentation : Claudine Jousse)

## **4. Rapport d'activités des clubs**

### ***4.1. Le Club d'Initiation à la Dégustation (CID) par Daniel Barrère***

**Animations :**

**Soirées thématiques**

- vins de Savoie en janvier
- vins d'Italie en février
- vins de Bourgogne avec les Chablis en octobre
- vins du Rhône Nord en novembre
- tour de France des liqueux en décembre

**Repas de dégustation** au lycée hôtelier de Talence. (54 personnes)

**Repas grillade** de fin de 1<sup>er</sup> semestre à Détente et Loisirs.

**Visites externes :**

- Châteaux du Langonnais : Lehoul et Respide
- Repas à Saint-Macaire

**Soirée spécifiques :**

- dégustation à l'aveugle en avril.
- soirée spéciale Majoureau

**Adhérents :** 31 personnes sont inscrites. La fréquentation moyenne est de 27 présents par séance

**Bilan financier :** bilan positif de **660 €**.

### ***4.2. Le Club Seniors***

L'activité du Club Seniors a été réduite en 2009. Il n'a pas été demandé de subvention à la Mairie : il a fonctionné sur les reliquats de trésorerie 2008

**Activités**

- 3 repas au restaurant
- Participation au « repas seniors » de la Mairie
- Participation au thé dansant
- Rencontre conviviale pour la galette des Rois (20 personnes)

**Bilan financier :** solde positif de **930.14 €**

## 5. Le bilan financier par Marie-Pierre Lafarge

### Exercice 2009 : Compte de résultat

Charges	Sous-total	Total	Produits	Sous-total	Total
<b>60 - Achats</b>		<b>839,01</b>	<b>70 - Produits d'activités</b>		<b>2 454,00</b>
Fournitures bureau - entretien	113,56		Soirée Disco	900,00	
Achats informatiques	563,00		Vide-greniers		
Fournitures diverses	162,45		- Emplacements	1 300,00	
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>333,52</b>	- Viennoiseries	64,00	
Prime d'assurance	333,52		Divers	30,00	
<b>62 - Services extérieurs</b>		<b>634,42</b>	Participation repas	160,00	
Cotisations associations	100,00		<b>74 - Subventions</b>		<b>1 025,00</b>
Dons - Cadeaux	121,65		Mairie	500,00	
Restaurant	340,00		Aide aux quartiers 2008	375,00	
Frais postaux	56,50		Aide aux quartiers 2009	150,00	
Missions - Réceptions	15,27		<b>75 - Produits gestion courante</b>		<b>887,00</b>
Services bancaires	1,00		Cotisations (individuelles et assos)	887,00	
<b>64 - Charges d'activités</b>		<b>1 479,16</b>	<b>76 - Autres produits</b>		<b>51,29</b>
Réunion des anciens	133,57		Produits financiers (CE)	51,29	
Soirée Énergie	68,84				
Soirée Disco	985,05				
Vide-greniers	180,20				
Rencontre avec les habitants	111,50				
<b>Total des charges</b>		<b>3 286,11</b>	<b>Total des produits</b>		<b>4 417,29</b>
Solde positif (excédent)		1 131,18			
<b>Balance</b>		<b>4 417,29</b>	<b>Balance</b>		<b>4 417,29</b>

### Bilan de l'exercice

Situation au 31/12/2008		Situation au 31/12/2009		Solde créditeur
Solde Banque Populaire	2 158,59	Banque Populaire	2 968,21	809,62
Solde Caisse	192,52	Caisse	462,79	270,27
Solde Caisse d'Épargne	2 675,64	Caisse d'Épargne	2 726,93	51,29
<b>Solde 2008</b>	<b>5 026,75</b>			<b>5 026,75</b>
<b>Résultat Bilan - Solde au 31/12/2009</b>			<b>6 157,93</b>	<b>6 157,93</b>

Claude Gambiny, contrôleur aux comptes, fait part du résultat de son contrôle : il n'a relevé aucune irrégularité et atteste que les comptes de l'association sont bien tenus. Applaudissements.

## 6. Approbation des rapports

Le rapport moral, les rapports d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

## 7. Vote du nouveau conseil d'administration

La liste soumise au vote est la suivante :

### Les candidats

Daniel Barrère	Marie-Pierre Lafarge
Illide Cei*	Pierre Langrand
Marie-Claude Charrier	Liliane Payen
Serge Degueil	Robert Piccirillo
Philippe Deschamps	Bruno Roubineau
Hélène Dubourg*	Yves Schmidt
Claude Fichben	Jean-Marie Souquet
Jacques Jégou	Marc Verdier*

Elle fait apparaître trois nouvelles candidatures \* en remplacement d'une démission.

## 8. Débat avant l'arrivée des élus

L'assemblée générale s'étant déroulée dans les délais prévus, la demi-heure qui précédait l'arrivée des élus a permis au public de s'exprimer.

Une riveraine de la rue des Bouvreuils fait part d'un constat : la circulation sur cette voie qui n'est pas bordée de trottoirs est en hausse, ce qui entraîne un danger pour les écoliers qui empruntent les bus scolaires. Il lui est répondu que l'aménagement de cette voie est prévu dans le projet de cheminements verts, et en particulier la réalisation d'espaces partagés piétons-vélos.

Un riverain de la rue de la Poudrière s'interroge sur les aménagements du secteur compris entre le Pacha et l'avenue du Dauphiné et souhaite la mise en place de ralentisseurs pour faciliter l'accès à cette voie par les riverains. Le comité de quartier n'a pas connaissance des plans définitifs et propose que la question soit posée aux élus.

Une riveraine de l'avenue de Magonty demande où en est le projet de giratoire à l'intersection avec la rue du Merle. Il lui est répondu que l'aménagement de l'avenue de Magonty est programmé pour 2011 : des réunions de concertation avec les riverains auront lieu dans les prochains mois.

Un riverains de la rue des Fauvettes se plaint de la vitesse excessive des véhicules sur cette voie qui, comme la rue des Bouvreuils, est dépourvue de trottoirs ce qui met en danger la sécurité des écoliers qui empruntent les bus scolaires. Il lui est répondu que l'aménagement de cette rue entre dans le cadre du projet de cheminements verts.

**Frelons asiatiques.** Mme Sabouriaut fait part de son expérience dans la lutte contre les frelons asiatiques. Elle est adhérente de l'association *Action Anti Frelon Asiatique* au Haillan qui donne des conseils pour piéger ces insectes nuisibles qui ont envahi le quartier. Un *Magonty Info* sera prochainement consacré à ce problème.

**ADSL – Téléphonie mobile.** Un nouvel habitant du quartier se plaint des mauvaises performances des liaisons Internet et de téléphonie mobile dans le quartier : ce point a été largement développé par la suite par les élus.



Liliane Payen se plaint du stationnement des voitures sur les trottoirs de la rue de Romainville et du mauvais état des bordures de trottoir. Claudine Jousse propose que le journal municipal *Pessac en Direct* consacre un article pour rappeler un certain nombre de règles élémentaires sur l'interdiction du stationnement sur les trottoirs et l'obligation de taille des haies par les propriétaires, entre autres.

## 9. Débat avec les élus

Le débat s'est déroulé en présence de Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac, Dominique Dumont et Jean-Louis Haurie, adjoints au maire, Isabel Vincent-Pereira, Nathalie Marcadet-Labarbe, Françoise Bourdeau, Gérard Dubos, Didier Sarat, conseillers municipaux, ainsi que Dominique Lestynek, Président de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac.

La liste des questions posées aux élus a fait l'objet d'un document diffusé dans toutes les boîtes à lettres du quartier. Elle est consultable sur le site du quartier.

**Voirie.** Gérard Dubos, conseiller municipal délégué à la voirie et aux transports insiste sur la difficulté de sécuriser la circulation dans un quartier : l'aménagement d'une voie déplace souvent les problèmes vers une autre voie, car les automobilistes sont toujours à la recherche de l'itinéraire le moins contraignant. Il est difficile de trouver des solutions car elles sont souvent contradictoires.

Il fait le point sur les travaux de la rue de la Poudrière : l'expropriation de deux propriétés limitera pendant quelques temps la continuité du cheminement vert près du Pacha. Pour répondre à la question d'un riverain, il précise qu'il n'y aura, dans un premier temps, aucun ralentisseur dans le secteur compris entre l'avenue du Dauphiné et le Pacha.

Dominique Lestynek, président de la fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac, rappelle que l'aménagement du secteur Chappement-Lucildo fait actuellement l'objet d'une concertation entre les quartiers concernés et la Ville. Il est favorable à des équipements qui favorisent la fluidité de la circulation, synonyme de conduite apaisée. Il insiste sur la nécessité d'évaluer les équipements ce qui doit permettre d'éviter de reproduire à l'avenir les mêmes erreurs.

Gérard Dubos précise que des comptages sont régulièrement effectués par la CUB pour évaluer l'évolution de la circulation dans le quartier. Ils permettent en outre d'avoir une idée des excès de vitesse commis par les usagers.

À propos de la sécurisation de la rue des Bouvreuils, il demande au comité de quartier de fixer des priorités dans la réalisation des travaux dans l'ensemble du quartier.

Enfin, à propos de la sécurisation de la rue de la Princesse, il annonce que la Ville a diffusé récemment un arrêté municipal limitant la vitesse à 50 km/h entre la rue de la Poudrière et la rue du Merle. Pour le secteur compris entre la rue du Merle et l'avenue de Beutre qui est limitrophe, la ville de Mérignac ne veut rien changer tant que l'avenue de Beutre ne sera pas réaménagée ; Gérard Dubos rappelle que ces travaux seront synchronisés avec la réalisation du Parc animalier et végéta du Bourgailh\*.

\*Cette réponse est surprenante de la part d'une municipalité qui n'hésite pas à limiter la vitesse à 50 km/h sur la VDO, avenue on ne peut plus sécurisée avec ses deux voies séparées, ses pistes cyclables en site propre et ses voies adjacentes qui débouchent sur des giratoires !

**ADSL-Téléphonie mobile.** Jean-Louis Haurie, adjoint au maire, annonce deux réunions importantes avec France Telecom et Numéricable qui se dérouleront dans le courant du mois de février. Elles ont pour but de résorber la fracture numérique qui existe dans le quartier

classé en zone grise du point de vue de l'accès au réseau Internet en raison de l'éloignement de la source pour de nombreux usagers. France Telecom a jugé que les critères de mise en place d'amplificateurs NPAO sont remplis à Magonty. Une réponse sera donnée le 16 février.

De son côté, Numéricable propose d'étendre le réseau de fibres optiques sur Magonty. Le problème est que les opérateurs font supporter le coût de ces équipements aux collectivités.

Pour ce qui est des antennes de téléphonie mobile, les élus s'engagent à faire respecter la charte lors de l'implantation de nouvelles antennes, dont celle de Romainville.

**Transports.** Pour Gérard Dubos, la complémentarité des différents modes de transports en commun (bus, tramway, TER, vélo) devra améliorer dans les années à venir la situation des Magontins. Dans l'immédiat, la suppression de la ligne 47 est compensée par la Liane 4. La ligne 23 est plus longue que l'ancienne ligne 47, mais des ajustements seront possibles : il est prévu de faire une évaluation au bout d'un an.

**Maison de quartier.** Dominique Dumont, adjointe au maire déléguée au développement durable et à la vie associative reconnaît que la maison de quartier a besoin d'être réhabilitée, mais qu'elle n'est pas la seule sur Pessac. Des travaux seront engagés prochainement sans que des dates soient avancées.

**Espace Détente et Loisirs.** Pierre Langrand signale que les sanitaires ne sont pas suffisants et demande ce qu'il en est du projet de transfert du Service des Sports.

Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac, fait le point sur le projet de regroupement de certains services municipaux qui présentent des caractères de complémentarité : ainsi, il est envisagé de transférer le Service des Sports à proximité des Serres municipales qui abritent le service chargé de l'entretien des espaces verts, mais il n'est pas question de l'Espace Détente et Loisirs.

**Tempête.** Gérard Dubos précise qu'ERDF a demandé à la Ville d'inventorier tous les arbres qui menacent les lignes électriques. Le diagnostic est en cours.

**Défibrillateurs.** Dominique Dumont informe que 14 défibrillateurs ont été installés dans différents lieux publics pessacais (hôtel de ville, cinéma, stades,...) Elle est consciente qu'une formation sera nécessaire pour garantir une utilisation efficace de ces appareils.

L'ordre du jour étant épuisé, la manifestation s'achève par le traditionnel vin d'honneur qui permet certains échanges entre les habitants du quartier et les élus.

## **Compte-rendu du débat avec les élus**

### **Liste des questions posées aux élus**

#### ***Voirie***

##### ***Aménagement des rues***

*Il est incontestable que les travaux de voirie importants réalisés sur le quartier ont largement contribué à l'amélioration de la sécurité. Cependant la logique de tous ces aménagements réalisés par la CUB, ne nous apparaît pas clairement.*

- *Réalisation d'axes prioritaires avec des panneaux de priorité sur toutes les voies sécantes*
- *Aménagement interdisant le stationnement sur la chaussée dégageant ainsi la voie de circulation et contraignant les véhicules à stationner sur les trottoirs*

*Tout ceci conduit à favoriser la vitesse des véhicules sur ces voies ce qui entraîne la multiplication des passages surélevés et des coussins berlinois pour ralentir cette vitesse*

*Pendant ce temps les piétons sont parfois obligés d'emprunter la chaussée pour franchir les obstacles. Rappelons qu'il y a 2-3 ans le conseil municipal des enfants avait lancé une campagne sur les « voleurs de trottoir ».*

*Sur ce point, le terme d'écologie et de cheminements doux passe par la préservation des trottoirs.*

### **Cartographie de la circulation automobile sur le quartier.**

*Les aménagements de l'avenue De Lattre de Tassigny vont avoir des répercussions certaines sur le quartier. Pour en mesurer les effets, il serait souhaitable de réaliser une cartographie du quartier avant et les pendant les travaux de façon à établir un modèle de circulation pour le futur et ainsi établir un schéma d'aménagement à long terme du quartier. On constate en effet que chaque aménagement, même ponctuel, modifie l'ensemble du schéma de circulation et rejette le trafic sur des rues adjacentes qui ne sont pas adaptées, entraînant des problèmes de sécurité et de tranquillité pour les riverains.*

### **Bouvreuils**

*Dans le projet d'aménagement du carrefour piste départementale-Bouvreuils il était prévu, la pose de ralentisseurs et un léger déplacement de la piste, éloignant le croisement du virage (déplacement qui a longtemps été matérialisé par des Bali Road). La pose des ralentisseurs a été rapidement faite par la ville alors que le Conseil Général n'est pas intervenu. Même si la haie faisant l'angle est mise aux normes, comme le préconise le Conseil Général, ceci ne règlera que très partiellement le problème de la visibilité. La Mairie a-t-elle l'intention de poursuivre son action auprès du conseil général ?*

### **Sécurisation rue de la Princesse**

*Sur proposition du comité de quartier la ville reconnaissait la nécessité d'abaisser la limitation de vitesse à 50 Km/h entre l'avenue de Beutre et la rue de la Poudrière. Or actuellement la vitesse limite est toujours de 70Km/h. Cette mesure peut-elle être rapidement mise en application ?*

### **Services**

#### **Réseau ADSL**

*En 2008 le comité de quartier avait établi une carte de la desserte ADSL de Magonty mettant en évidence des zones de notre quartier ne disposant encore que d'un débit de 512kb. La situation n'a pas évolué depuis. Mis à part quelques secteurs, le reste du réseau est vétuste ce qui contribue largement à la baisse des performances. Que peut faire la municipalité pour convaincre France Télécom, qu'à Magonty le débit réel est loin du débit théorique qui, en l'occurrence, pourrait apparaître comme relativement satisfaisant.*

#### **Téléphonie Mobile**

*Une demande d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à Romainville a été faite par Orange en remplacement de l'antenne des Bouvreuils. La charte signée entre, la ville, la Fédération des Comités de Quartiers et les opérateurs sera-t-elle bien respectée ?*

#### **Transports en commun**

*Les transports en commun sont toujours un problème pour les quartiers excentrés et ce qui incite peu les gens à les utiliser. Avec l'arrivée du tramway à l'Alouette qu'en est-il du projet de navette circulaire pour desservir le tram ?*

*Les parents d'élèves s'inquiètent également de la desserte du collège Alouette et du Lycée Pape Clément (durée du trajet, synchronisation avec les horaires de sortie...). Le projet de desserte du lycée demande un changement de bus d'où un trajet plus long et la traversée de l'avenue Pasteur pour prendre la correspondance ce qui est une solution nettement en retrait par rapport à la desserte actuelle.*

#### **Tempête**

*Magonty a la chance d'être un quartier très boisé mais s'avère très vulnérable aux tempêtes qui provoquent régulièrement des coupures prolongées du courant électrique. Le comité de quartier après la tempête du printemps 2009 avait demandé que soient identifiés les points critiques du réseau de façon à prévoir les actions à mener. A ce jour et à notre connaissance ERDF n'a apporté aucune réponse.*

#### **Défibrillateur**

*Sur quel critère a été faite la répartition des défibrillateurs ? Pour être efficace, un défibrillateur doit être associé à une réanimation cardio-pulmonaire. Est-ce qu'il est prévu de former les habitants à l'urgence cardiaque ?*

#### **Loisirs**

#### **Terrain de loisir de Magonty**

*Le terrain de loisir de Magonty a longtemps été géré par le syndicat de quartier. A sa demande des jeux avaient été installés et largement utilisés jusqu'à leur démantèlement pour vétusté. Ce terrain est maintenant sous l'autorité de la ville. Cette année il a été utilisé 35 jours, soit pratiquement tous les week-ends des beaux jours. Il constitue l'extrémité du parc du Bourgailh et assure la liaison avec la voie sur berge vers le bois des sources du Peugue ; il est de ce fait traversé par de nombreux promeneurs. Or l'abri est complètement délabré et présente même un certain danger. Il nous semble indispensable de réhabiliter ce lieu très agréable. Existe-il une étude en cours et pouvons-nous être associés à ce projet ?*

#### **Maison de quartier**

*A l'assemblée générale de 2009 il avait été question d'un projet de réhabilitation de la maison de quartier. La chaudière a été changée mais malgré l'augmentation de sa capacité thermique, elle ne permet pas de compenser la perte due à une mauvaise isolation du bâtiment. D'autres travaux sont-ils à l'ordre du jour ?*

#### **Projet itinéraires verts du quartier**

*En 2009 le comité de quartier a adressé à la Mairie un dossier sur un projet de cheminements verts. Depuis, ce dossier a été complété par un inventaire des aménagements à réaliser. Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement de la rue de Poudrière des travaux correspondant à ce projet ont d'ailleurs déjà été entrepris par la CUB. Nous souhaiterions qu'un programme de petits travaux soit rapidement mis en place et qu'une programmation à plus long terme soit établie, cette réflexion s'intégrant parfaitement dans les projets « développement durable et Agenda 21 » de la Mairie.*

**Voirie.** Gérard Dubos, conseiller municipal délégué à la voirie et aux transports insiste sur la difficulté d'organiser la circulation dans un quartier : l'aménagement d'une voie déplace souvent les problèmes vers une autre voie, car les automobilistes sont toujours à la recherche de l'itinéraires le moins contraignants. Il est difficile de trouver des solutions car elles sont souvent contradictoires.

Il fait ensuite le point sur les travaux de la rue de la Poudrière : l'expropriation de deux propriétés limitera pendant quelques temps la continuité du cheminement vert près du Pacha. Pour répondre à la question d'un riverain, il précise qu'il n'y aura, dans un premier temps, aucun ralentisseur dans le secteur compris entre l'avenue du Dauphiné et le Pacha.

Dominique Lestynek, président de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac, rappelle que l'aménagement de la zone Chappement-Lucildo fait actuellement l'objet d'une concertation entre les quartiers concernés et la Ville, Magonty étant partie prenante dans le secteur du Pacha. Il est favorable à des équipements qui facilitent la fluidité de la circulation, synonyme de conduite apaisée. Il insiste sur la nécessité d'évaluer ces équipements et surtout de profiter du retour d'expérience qui doit permettre d'éviter de reproduire à l'avenir les mêmes erreurs.

Gérard Dubos précise que des comptages sont régulièrement effectués par la CUB pour évaluer l'évolution de la circulation dans le quartier. Ils permettent en outre d'avoir une idée des excès de vitesse commis par les usagers.

À propos de la sécurisation de la rue des Bouvreuils, en particulier entre la piste départementale et la rue de la Poudrière, la Mairie demande au Comité de Quartier de fixer des priorités dans la réalisation des travaux sur l'ensemble du quartier.

Enfin, à propos de la sécurisation de la rue de la Princesse, il annonce que la Ville a diffusé récemment un arrêté municipal limitant la vitesse à 50 km/h entre la rue de la Poudrière et la rue du Merle. Pour le secteur compris entre la rue du Merle et l'avenue de Beutre qui est limitrophe, la ville de Mérignac ne veut rien changer tant que l'avenue de Beutre ne sera pas réaménagée ; Gérard Dubos rappelle que ces travaux seront synchronisés avec la réalisation du Parc animalier et végétal du Bourgailh(\*).

(\*)Nous allons insister pour que la CUB entreprenne le plus rapidement possible des études de circulation dans cette rue qui est de plus en plus empruntée par les automobilistes cherchant des itinéraires de contournement.

**ADSL-Téléphonie mobile.** Jean-Louis Haurie, adjoint au maire, annonce deux réunions importantes avec France Telecom et Numéricable qui se dérouleront dans le courant du mois de février. Elles ont pour but de résorber la fracture numérique qui existe dans le quartier classé en zone grise du point de vue de l'accès au réseau Internet en raison de l'éloignement de la source pour de nombreux usagers. France Telecom a jugé que les critères de mise en place d'amplificateurs NPAO sont remplis à Magonty. Une réponse sera donnée le 16 février (Nous tenons à rappeler que ce problème a été soulevé par le Comité de Quartier dès 2007) De son côté, Numéricable propose d'étendre le réseau de fibres optiques sur Magonty. Le problème est que les opérateurs font supporter le coût de ces équipements aux collectivités. Pour ce qui est des antennes de téléphonie mobile, les élus s'engagent à faire respecter la charte lors de l'implantation de nouvelles antennes, dont celle de Romainville.

**Transports.** Pour Gérard Dubos, la complémentarité des différents modes de transports en commun (bus, tramway, TER, vélo) devra améliorer dans les années à venir la situation des Magontins. Dans l'immédiat, la suppression de la ligne 47 est compensée par la Liane 4. La ligne 23 est plus longue que l'ancienne ligne 47, mais des ajustements seront possibles : il est prévu de faire une évaluation au bout d'un an.

**Maison de quartier.** Dominique Dumont, adjointe au maire déléguée au développement durable et à la vie associative reconnaît que la maison de quartier a besoin d'être réhabilitée, mais qu'elle n'est pas la seule sur Pessac. Des travaux seront engagés prochainement sans que des dates soient avancées.

**Espace Détente et Loisirs.** Pierre Langrand signale que les sanitaires ne sont pas suffisants et demande ce qu'il en est du projet de transfert du Service des Sports. Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac, fait le point sur le projet de regroupement de certains services municipaux qui présentent des caractères de complémentarité : ainsi, il est envisagé de transférer le Service des Sports à proximité des Serres municipales qui abritent le service chargé de l'entretien des espaces verts, mais il n'est pas question de s'implanter sur l'Espace Détente et Loisirs.

**Tempête.** Gérard Dubos précise qu'ERDF a demandé à la Ville d'inventorier tous les arbres qui menacent les lignes électriques. Le diagnostic est en cours.

**Défibrillateurs.** Dominique Dumont informe que 14 défibrillateurs ont été installés dans différents lieux publics pessacais (hôtel de ville, cinéma, stades,...) Elle est consciente qu'une formation sera nécessaire pour garantir une utilisation efficace de ces appareils.

L'ordre du jour étant épuisé, la manifestation s'achève par le traditionnel vin d'honneur qui permet certains échanges entre les habitants du quartier et les élus.